

## III.

Je vais passer aux autres parties du testament ; j'examinerai s'il s'y trouve un détail, quelque minime qu'il soit, qui soit en contradiction avec les faits historiques, ou en d'autres termes si le faussaire du XIV<sup>e</sup> siècle s'est tenu en tout rigoureusement à la vérité historique. Je ne m'astreindrai pas à la marche suivie par M. Wauters, qui ne cite que quelques-uns des détails suspects, je préfère examiner tous les détails qui pourraient l'être.

1<sup>o</sup> „*Pro abbazia sanctimonialium construenda que in gallica lingua dicitur Bialeu, dedi integraliter...*“ M. Wauters<sup>1)</sup> attaque l'expression „*construenda*“ et trouve étrange qu'Ermesinde ait légué des biens pour construire une abbaye qui aurait été fondée depuis une trentaine d'années. S'attaquant ensuite aux deux inscriptions funéraires qui se lisaient jadis sur le tombeau de la princesse, il s'acharne à prouver qu'elles ne sont pas contemporaines d'Ermesinde, que par conséquent la date de 1216, assignée sur chacune d'elles à la fondation du couvent, ne mérite pas de créance. Dans son premier article il dit que „la comtesse déclare vouloir *fonder* une „abbaye qui, dit-elle, s'appelle en français Bialeu, que le monastère n'existe „encore qu'à l'état de projet.“

Or Ermesinde ne dit point qu'elle veut *fonder* une abbaye ; elle lègue une certaine somme d'argent et des biens meubles pour *construire* les bâtiments claustraux dont elle avait elle-même commencé la construction. „*Novum claustrum*“, dit Arnold, archevêque de Trèves<sup>2)</sup>, „*quod... Irmingardis..... suis sumptibus devotissime inchoavit ac..... Margareta.... consummavit.*“ Hugues, cardinal de Sainte-Sabine, emploie des termes analogues ; s'adressant à Henri V<sup>3)</sup>, il dit *monasterium Clarifontis quod de novo edificare cepisti*. Ce même comte dit encore<sup>4)</sup>.... *Ermensendis.... claustrum..... construere cepit idemque hereditate sua dotavit*. Peu importe donc que le monastère ait été fondé en 1214, 1216 ou à une tout autre époque ; il ressort des textes cités qu'Ermesinde elle-même a commencé la construction de l'abbaye, mais qu'à l'époque de sa mort les bâtiments n'étaient pas encore achevés. Le terme *construenda* ne peut donc être entendu autrement que dans la signification la plus naturelle du mot ; Ermesinde lègue ces biens *pour construire l'abbaye* qui n'est plus à l'état de projet, mais existe bel et bien.

Quant aux épitaphes citées par M. Wauters, quand même elles ne peuvent servir de preuve que l'abbaye a été fondée en 1216 (aucune d'elles n'étant contemporaine d'Ermesinde) : s'ensuit-il que le testament de la comtesse qui ne mentionne ni la fondation ni la date de 1216, puisse être suspecté ? Nous ne le croyons pas.

*Bialeu* était le nom du nouveau monastère. „Or ce nom“, dit M. Wauters<sup>5)</sup> „déjà prétendument porté par un monastère n'existant qu'à l'état de projet ne se rencontre dans aucune autre charte du XIII<sup>e</sup> siècle, si ce n'est dans le faux diplôme du 23 mars 1214 ; partout l'abbaye établie par Ermesinde est appelée *Clarus fons* ou *Clairefontaine*, „sauf qu'on la désigne quelquefois, mais rarement, par le mot Bardenberg,

<sup>1)</sup> l. c. p. 2—5.

<sup>2)</sup> Cartul. p. 9.

<sup>3)</sup> l. c. p. 40.

<sup>4)</sup> l. c. p. 43.

<sup>5)</sup> Introduction, p. XI.